Sport sur ordonnance : une première étape

Des mesures hygiéno-diététiques essentielles au traitement du diabète

Le diabète implique non seulement un suivi médical régulier et pluri-professionnel, mais aussi des mesures hygiéno-diététiques complémentaires aux traitements médicamenteux. Or, le système tel que constitué est essentiellement ciblé sur l'accès et la délivrance de soins. Concrètement, l'éducation à la santé que cela soit par l'éducation nutritionnelle ou par une offre d'activité physique accessible – n'est pas aujourd'hui prise en charge alors même que cet accompagnement hygiéno-diététique est essentiel au traitement de la maladie.

Du système de soins au système de santé !

Le panier de soins, tel que constitué actuellement n'intègre pas suffisamment les mesures de prévention hygiéno-diététiques et non médicamenteuses évoquées ci-dessus. Or, ces mesures sont indispensables pour améliorer la qualité de vie des patients. Face à un système aujourd'hui ciblé sur l'accès et la délivrance de soins médicamenteux, la Fédération Française des Diabétiques estime essentiel d'évoluer vers un système où le « care » est davantage intégré. Pour cela, le panier de soins des patients atteints de diabète doit être redéfini et la prise en charge de mesures de prévention doit être renforcée, et même intégrée.

La Fédération, un acteur essentiel dans le processus de concertation pour le sport sur ordonnance

Depuis le 1er mars 2017 et l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires, la reconnaissance par le législateur de l'activité physique comme thérapeutique non médicamenteuse (article 144 de la LMSS) constitue une nouvelle étape de cette évolution du panier de soins et la Fédération se félicite d'avoir participé au processus de concertation ayant donné lieu à la rédaction du décret et du projet d'instruction correspondant. Pour autant, le renforcement et la pérennisation de cette intégration ne saurait faire l'impasse sur les modalités de financement qui, seules, pourront garantir un égal accès pour tous les patients atteints d'une affection longue durée à une activité physique, adaptée à leur aptitudes et leurs motivations. C'est pourquoi nous invitons l'ensemble des acteurs publics et privés à se mobiliser pour permettre à chacun, particulièrement les plus fragiles de bénéficier des multiples bienfaits d'un accompagnement hygiéno-diététique, décisif pour l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des patients concernés.

En savoir plus

Notre actualité : L'activité physique, une alliée pour l'équilibre du diabète